

La commune de Manduel, 7 000 habitants, 4ème ville de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, recrute :

Un agent du bureau des finances (H/F)

Temps complet

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du bureau, vous serez chargé(e) d'assurer les activités du service.

Principales missions du bureau des finances :

Suivi et contrôle de l'exécution budgétaire des 3 budgets gérés par le service (commune, CCAS selon maquette M57 et résidence autonomie selon maquette M22) :

- Participer à la gestion comptable de la collectivité,
- Réceptionner, vérifier (validité des pièces justificatives, contrôle des factures...), classer et archiver les différentes pièces comptables,
- Réaliser les engagements comptables après s'être assuré de la disponibilité des crédits et veiller à la bonne imputation comptable lors de la saisie,
- Enregistrer quotidiennement les factures,
- Effectuer l'ordonnancement et la liquidation des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement, en veillant à transmettre les pièces justificatives nécessaires à chaque écriture,
- Procéder au mandatement des factures en veillant au respect des délais de paiement avec établissement des fiches d'inventaire pour les mandats d'investissement,
- Etablir les documents nécessaires au mandatement des factures de marchés (Certificats de paiement) et suivi comptable des marchés,
- Procéder à l'émission des titres de recettes,
- Suivre l'exécution des différentes émissions (mandats et titres),
- Suivre les factures en attente de services faits et faire les rappels aux services,
- Concevoir et gérer des tableaux de bord des activités financières (trésorerie, compte administratif, suivis des consommations, suivis des bordereaux dépenses et recettes, budgets des écoles, etc.),
- Assurer la régularisation des dépenses (mandats émis après paiement) et des recettes (titres émis après encaissement, titres des régies),
- Assurer le suivi des régies de la collectivité, soit comme régisseur, soit comme suppléant du régisseur,
- Participer à l'élaboration des budgets,
- Travailler en collaboration avec :
 - o les services de la collectivité et leurs fournisseurs,
 - o le Service de Gestion Comptable de Nîmes (Trésorerie),
 - o les administrations partenaires et les associations de la ville

Profil recherché :

Titulaire de la fonction publique (Filière administrative, catégorie C, cadre d'emploi des adjoints administratifs) ou non fonctionnaire ayant des compétences avérées dans les domaines de la comptabilité, le candidat devra présenter un profil avec les caractéristiques suivantes :

- Formation en comptabilité (à minima Bac Pro comptabilité, niveau BTS idéalement) ou expérience significative dans un bureau des finances d'une collectivité,
- Discrétion, rigueur, réactivité, organisation et autonomie sont les qualités recherchées pour ce poste,
- Bonnes qualités rédactionnelles, appétence certaine pour les chiffres,
- Aptitude au travail en équipe,
- Bonne maîtrise des outils informatiques et des logiciels de bureautique.
- Si possible connaissance des outils logiciels comptables de GFI.

Le candidat sera prioritairement titulaire de la fonction publique, mais les candidatures de personnes non titulaires de la fonction publique seront également étudiées, y compris des comptables nouvellement diplômés.

Rémunération :

Rémunération statutaire selon le cadre d'emploi (catégorie C), RIFSEEP (IFSE+CIA), prime d'intéressement à la performance collective des services, prime annuelle.

Action sociale :

CNAS, chèque cadeau et participation garantie maintien de salaire.

Poste à temps complet à pourvoir dès que possible

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la cheffe du bureau des finances (04.66.20.79.80) ou au directeur général des services (04.66.20.79.83).

Les candidatures doivent être adressées à l'attention de Monsieur le Maire de Manduel, Hôtel de Ville, CS 20014, 30129 Manduel, ou par courriel à mairie@manduel.fr.

Votre candidature comportera les documents suivants :

- CV
- Lettre de motivation
- Les deux derniers entretiens professionnels pour les agents titulaires de la fonction publique.